

Envoi par courrier et par courriel

6211-04-054

Québec, le 27 juillet 2012

Monsieur Omer Gauthier
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
3950, boul. Harvey, 3^e étage
Jonquière (Québec) G7X 8L6

Objet : Projet de desserte ferroviaire au terminal maritime de Grande-Anse
Questions complémentaires du 27 juillet (DQ 13, n^{os} 1 et 2)

Monsieur,

À la suite des deux séances de l'audience publique tenues les 23 mai et 18 juin derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire vous soumettre les questions complémentaires suivantes dont les réponses sont attendues d'ici le **31 juillet prochain** :

Question 1

Vous mentionnez dans votre réponse, au DQ7.1, QC-1b : « Les deux projets [Projet Lac à Paul et Projet Blackrock] sont sur le territoire du Plan Nord et ne pourront fonctionner qu'en accédant aux installations du Port de Grande-Anse ».


- A. Comment le Ministère compte-t-il procéder pour imposer ce choix aux promoteurs miniers ou faire en sorte de l'inciter à utiliser ces nouvelles installations ?
- B. En serait-il de même pour les projets dans le secteur des Monts Otish?

Question 2

Vous mentionnez dans votre réponse au DQ7.1, QC-1b, que deux projets totalisant 6 000 000 tonnes de minerais par année sont actuellement à l'étape de mise en valeur. À la lumière des données fournies par le promoteur concernant le trafic ferroviaire envisagé à long terme (PR3.3, p. 9), jugez-vous l'évaluation du trafic ferroviaire juste ou la considérez-vous conservatrice ?

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.


Rita LeBlanc
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission